

CQPM SSTE - Préventeur Santé Sécurité au Travail et Environnement



Date de dernière mise à jour 23 mai
2024



Formation éligible au CPF

Métier

Le/la responsable de sécurité ou référent/e QHSE est indispensable au bon fonctionnement dans les secteurs clés de l'industrie française. Notamment dans la métallurgie, l'automobile, ou encore dans les collectivités publiques pour l'inspection des bâtiments publics. Cette formation présente de nombreux aspects des protocoles de sécurité à mettre en oeuvre que ce soit dans les milieux sensibles ou publics.

Le/la référent/e sécurité ou QHSE est capable de guider l'entreprise dans la mise en place de tous les protocoles réglementaires. Ce n'est pas tout c'est lui/elle qui évalue les protocoles et corrige les imperfections constatées. Avec l'évolution de la réglementation, il/elle doit ajuster l'ensemble des protocoles selon son secteur professionnel et se tenir au courant des dernières actualités. En tant que Responsable de sécurité et des protocoles réglementaires, le/la professionnel/le forme tous les acteurs importants pour maîtriser les risques en cas de danger.

Durée et organisation

Admission

Public

- ▶ Jeunes de 16 à 25 ans révolus (26 ans moins 1 jour)
 - ▶ pour compléter leur formation initiale
 - ▶ ou sortis du système scolaire sans qualification
 - ▶ ou inscrits depuis plus d'un an sur la liste des demandeurs d'emploi
- ▶ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- ▶ Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou sortant d'un CUI

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ BAC à BAC+2 ou niveau équivalent en disciplines technologiques

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne ou directement auprès de notre service conseil, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat de professionnalisation

Tout savoir sur les modalités du contrat de professionnalisation [ICI](#).

Formation en contrat de professionnalisation

- ▶ **Durée** : 11 mois | 392 h en centre de formation (*parcours possible sur 8 ou 11 mois, possibilité d'une individualisation en fonction des compétences acquises et des besoins de l'entreprise*)
- ▶ **Alternance** : 1 sem. en centre / 3 sem. en entreprise

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

Possibilité de suivre la formation en **formation continue** ou via le **Compte Personnel de Formation (CPF)**.

*Demandeur d'emploi, salarié en reconversion, salarié en activité, nos conseillers•ères proposent un **accompagnement sur les dispositifs de financement éligibles** Nous contacter.*

Lieu | Date

BRUZ / RENNES | de octobre 2024 à août 2025

QUIMPER | de octobre 2024 à août 2025

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu
- ▶ Analyser les écarts
- ▶ Définir un plan d'actions
- ▶ Mesurer l'efficacité du plan d'actions
- ▶ Identifier les exigences légales, réglementaires et préconisations applicables
- ▶ Conduire des analyses et évaluations de risques professionnels et/ou environnementaux
- ▶ Proposer les méthodologies et/ou outils nécessaires à la mise en oeuvre
- ▶ Sensibiliser et/ou former les acteurs SSE

Programme

BLOC 1 | Prévention des risques santé sécurité au travail et impacts environnementaux

- ▶ Appréhender l'environnement de la qualité sécurité environnement
- ▶ Norme ISO 9001 – système de management de la qualité
- ▶ Norme ISO 14001 – système de management de l'environnement
- ▶ Norme ISO 45001 – système de management de la sécurité
- ▶ Norme ISO 50001 – système de management de l'énergie

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

- ▶ Le coût de formation n'est pas à la charge de l'apprenti.
- ▶ Pour les entreprises, le coût est pris en charge selon les coûts publiés par France compétences.

Consulter le tableau des coûts de formation et prise en charge OPCO **ICI**.

À NOTER : pour certaines formations de niveau 7 (Ingénieur, Bac+5), une contribution financière est demandée aux entreprises.

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Système d'évaluation

- ▶ Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situations collectives et individuelles

Certification

- ▶ Evaluations continues individuelles et collectives en centre de formation

- ▶ Norme ISO 26000 – responsabilité sociétale
- ▶ Le référent sécurité santé au travail
- ▶ Accidents de travail et maladies professionnelles
- ▶ Risque psycho-sociaux
- ▶ Prévention du risque « bruit »
- ▶ Risques chimiques
- ▶ Conformité machines et équipements de travail
- ▶ Risques incendies et ATEX
- ▶ Plan de prévention et intervention des entreprises extérieures
- ▶ Prévention des conduites dangereuses et addictives
- ▶ Évaluation du poste de travail – TMS
- ▶ Conduire des réunions efficaces
- ▶ Manager sans lien hiérarchique
- ▶ Gérer les conflits
- ▶ Document Unique d'évaluation des risques (DUERP)

BLOC 2 | Mise en place de plans d'actions

- ▶ Réactik : Un jeu pour manager la performance globale de votre entreprise
- ▶ Démarche du Lean Manufacturing dont le déploiement des principaux outils (Le chantier 5S - SMED - TPM - Le Kanban)
- ▶ Pratique de l'audit système
- ▶ Communication et relation de travail
- ▶ Conduire le changement
- ▶ Piloter par le management visuel
- ▶ Les méthodes 8D et QRQC
- ▶ Pilotage et gestion de projets
- ▶ Le pilotage des processus
- ▶ Indicateur et tableau de bord
- ▶ Bureautique : Word, Excel, Powerpoint

Module optionnel

- ▶ SST - Sauveteur Secouriste du Travail (14h)

BON À SAVOIR

Le titulaire de la certification professionnelle agit sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique (responsable SSE, directeur général, client externe...), quel que soit le secteur industriel ou le service, en accord avec la réglementation en vigueur.

Pour atteindre ses objectifs Santé Sécurité Environnement (SSE), il/elle est amené/e à travailler avec les services supports et la production (groupe de travail, réunion, expertise, organismes extérieures...).

Indicateurs de performance

- ▶ Réussite à l'examen :



- ▶ Rédaction d'un mémoire final relatant un chantier d'application en entreprise
- ▶ Soutenance de votre projet d'entreprise
- ▶ Appréciation des compétences par le tuteur

Validation

CQPM 0215 (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) **Préventeur Santé Sécurité au Travail et Environnement**

- ▶ Certification de niveau 5 (BAC+2)
- ▶ Code RNCP* :34236
- ▶ Certificateur : UIMM
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 10-10-2024

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Mise en place d'un plan d'actions
- ▶ BLOC 2 | Prévention des risques Santé-Sécurité au travail et impacts environnementaux

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

**Répertoire National de la Certification Professionnelle*

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- ▶ **Passerelles possibles** (niveau 5 | BAC+2)
 - ▶ CQPM TIAP - Technicien·ne en Industrialisation et Amélioration des Procédés
 - ▶ CQPM TQ - Technicien·ne de la Qualité
- ▶ **Poursuites possibles** (niveau 6 | BAC+3/4)
 - ▶ CQPM CQSE - Coordonnateur·trice de système Qualité Sécurité Environnement
 - ▶ BACHELOR RQSE - Responsable QSE
- ▶ **Exemples de métiers**
 - ▶ Préventeur·trice Santé-Sécurité au Travail et Environnement, Coordinateur·trice ou Animateur·trice SSTE, Chargé·e de mission SSTE...

Contacts

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de **QUIMPER**



► **Insertion globale :**



100 %

► **Satisfaction stagiaire :**



100 %

- Taux de poursuite d'étude : 0 %
- Taux insertion professionnelle : 100%
- Taux de rupture : 0%
- Taux d'interruption : 0%
- Nombre d'apprenants formés : 9 alternants ont passé leur examen en 2023 en CQPM Qualité (CQSE / SSTE / TQ)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 14/06/2024 (Données 2023)

Rue Albert Einstein | ZI de Kerourvois 2 | 29500 ERGUE-
GABERIC | Std 02 98 74 94 98

► **Karine PELLE** | 06 74 79 45 41

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de BRUZ

Campus de Ker Lann | Rue Henri Moissan | 35174 BRUZ
CEDEX | Std 02 99 52 54 54

► **Isabelle ROBE** | 06 77 62 89 55

A noter

Accompagnement en centre et entreprise

- Sur la structuration de votre projet dans le cadre de votre évaluation finale (livret de suivi)
- Sur la mise en œuvre de votre mémoire et de votre soutenance pour la qualification
- Rencontre tuteur/candidat en entreprise
- Projet professionnel / TRE (Techniques de Recherche d'Emploi)